Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 104 (1959)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Lt-colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT:

Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro: Fr. 1.50

Evolution et stabilité

Le même jour, dans un journal parisien du soir 1, on pouvait lire deux déclarations dont la similitude, en dépit des objets différents auxquels chacune s'applique, ne devrait pas manquer de retenir l'attention. Parlant au banquet annuel de la presse étrangère en Suisse, M. Paul Chaudet, président en exercice de la Confédération suisse, disait notamment:

«La neutralité armée — lors même que nous en payons le prix et que nous en situons la signification dans la mission strictement défensive de nos troupes — peut apparaître à certains comme étant l'expression d'un repliement sur soi-même, d'un désintéressement des efforts qui s'accomplissent sur le plan international en faveur d'un élargissement de la confiance et de la sécurité ».

Et le conseiller fédéral, chef du département militaire, d'en déduire qu'il convient de tenir la Suisse « nettement à l'écart des autres nations sur le terrain de la préparation militaire; de résister à la tendance générale qui veut que

¹ Cf.: Le Monde du 14 novembre 1959.